



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Etterbeek

Service Aménagement du Territoire -
Urbanisme

Avenue des Casernes, 31/1
B - 1040 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/09/2021

Votre réf. 11325 (corr. Y. Benabdelkader)

Réf. KCML : **ETB20243**

ETTERBEEK. Rue des Ménapiens, 27.

Réf NOVA : **05/XFD/1787098**

(= ZP ensemble classé des maisons rue des Ménapiens n°24-36)

**PERMIS D'URBANISME : rénovation d'une maison
unifamiliale; régulariser les modifications aux châssis du rez-de-chaussée (façade avant),
dans la cour et les terrasses au 2^e étage.**

Demande de la Commune du 13/08/2021

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 08/09/2021, a formulé les remarques suivantes sur le dossier concerné : sans s'opposer au projet de rénovation, qui n'a pas d'impact patrimonial sur l'ensemble classé sis rue des Ménapiens, 24-36, elle n'est pas favorable à la régularisation des châssis en façade avant, ceux-ci n'étant pas qualitatifs ni en harmonie avec l'élévation de la façade.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : younes.benabdelkader@etterbeek.brussels ; urbanisme@etterbeek.be ; csmets@urban.brussels ;
hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels